



## **Appels à candidatures au statut de l'entrepreneur (Communiqué de la MEBF)**

lundi 28 mai 2018, par [Burkinapmepmi.com](http://Burkinapmepmi.com)

Il vise à faciliter la formalisation des très petites entreprises en leur permettant d'obtenir gratuitement une existence légale et de bénéficier d'un accompagnement technique pour le développement de leurs activités.

Peuvent prendre part à ce projet, les promoteurs remplissant les conditions ci-après :

- exercer une activité professionnelle civile, commerciale, artisanale ou agricole dans la province du Kadiogo ;
- avoir un chiffre d'affaires annuel toutes taxes comprises inférieur à quinze millions (15 000 000) FCFA ;
- avoir un âge compris entre 20 et 35 ans pour les hommes et au moins 20 ans pour les femmes à la date du dépôt de la candidature. Toutefois, les mineurs disposant d'une ordonnance d'émancipation délivrée par le juge peuvent y prendre part ;
- ne pas disposer d'un Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), ni d'un numéro d'Identifiant Financier Unique (IFU).

Le dossier de candidature est constitué des pièces ci-après :

- une photocopie de la pièce nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- l'un des documents suivants attestant de l'existence de l'entreprise : (i) quittance ou reçu du règlement du loyer, (ii) quittance de règlement des taxes du secteur informel, (iii) reçu ou facture de vente d'un article, (iv) contrat de location du siège de l'entreprise (ou document similaire), (v) facture d'eau ou d'électricité de l'entreprise ;
- une fiche de préinscription dûment remplie par le candidat (formulaire disponible à la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso et sur le site web : [www.me.bf](http://www.me.bf) suivant ce lien <http://me.bf/fr/content/fiche-de-pr%C3%A9inscriptionstatut-de-lentrepreneur> ).

Les personnes intéressées par cette annonce sont invitées à déposer leur dossier de candidature complet au siège de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso sis au 132, avenue Lyon, tél. : 25 39 80 60 /61, à Ouagadougou dans la période du mardi 29 mai au vendredi 1er juin 2018, de 8 heures à 14 heures.

Les dossiers de candidature reçus feront l'objet d'une présélection sur la base des critères d'éligibilité ci-dessus cités.

La liste des candidats présélectionnés sera affichée au siège de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso le jeudi 07 juin 2018, à partir de 10 heures.

Tous les candidats retenus sont invités à prendre part au tirage au sort pour le choix des trois cents (300) candidats le samedi 09 juin 2018, à partir de 10 heures au siège de la Maison de l'Entreprise du Burkina

Faso.

Lancina KI

Directeur Général de la MEBF